



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 13 juin 2006

Agenda

Jeudi 15 juin

-11h : Commission mixte 2, salon Louis Martin-Chauffier.

Lundi 19 juin

-10h : Commission administrative, salle 4.

-15h : **Jean-Pierre BERTHET**, Président d'honneur de l'Association de la Presse judiciaire : « *Justice et médias* ».

-17h : Comité secret.

-19h : Visite et dîner des membres de l'Institut au Petit Palais.

Lundi 26 juin

-15h : élection au fauteuil de **Bruno Neveu**.

-15h : **Michel DOBKINE**, directeur de l'Ecole nationale de la Magistrature : « *La formation du bon juge* ».

-17h30 : Remise du Prix Edouard Bonnefous 2005.

Lundi 3 juillet

-11h : Commission mixte 3, salle 4.

-11h30 : Commission mixte 1, salle 3.

-11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner des Académiciens.

-15h : **Marc GUILLAUME**, directeur des Affaires civiles et du Sceau : « *Une institution originale : le Conseil du Sceau des Titres* ».

-17h : Comité secret.

Lundi 25 septembre

-15h : **Alain BAUER**, avocat : « *Du crime et de l'exécution des peines* ».

Lundi 2 octobre

-11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner des Académiciens.

-15h : Mgr **Patrick VALDRINI**, recteur émérite de l'Institut catholique de Paris : « *La justice de l'Eglise* ».

-17h : Comité secret.

Lundi 9 octobre

-15h : **Jean-Denis BREDIN**, de l'Académie française : « *La responsabilité des juges* ».

Lundi 16 octobre

-15h : **Henri de LAROSIERE**, président du Tribunal de Grande Instance de Vannes : « *La justice au quotidien ou chronique de la justice ordinaire* ».

Séance du lundi 12 juin

Communication du Garde des Sceaux



Après adoption du procès verbal de la séance du 29 mai, M. le Président **André Damien** a salué M. **Pascal Clément**, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, qui, dans le cadre de l'année académique consacrée à la Justice, a traité, dans la Grande salle des séances, des mesures qu'il compte proposer à la représentation nationale pour réformer le fonctionnement des institutions judiciaires. Motivant la nécessité de réformes par l'émoi qu'a suscité l'affaire Outreau, le Garde des Sceaux a déclaré : « La France s'était endormie avec une Justice trop lente mais équitable ; elle s'est réveillée avec une Justice injuste ».

Il a ensuite abordé très clairement les différentes questions soulevées par les commentateurs des dysfonctionnements judiciaires dans l'affaire Outreau. Il s'est ainsi prononcé contre une séparation trop stricte des fonctions du siège et du parquet, « pénalisante pour les carrières des magistrats et moyen le plus sûr d'enfermer la Justice dans ses habitudes, alors qu'elle doit au contraire s'ouvrir sur le reste de la société. » De même s'est-il déclaré « défavorable à la suppression du juge d'instruction ou à sa transformation en juge de l'instruction ».

Prenant ses distances vis-à-vis d'une imitation pure et simple du système accusatoire pratiqué aux Etats-Unis, il a vanté les mérites du système inquisitoire français qui, notamment, « permet d'atténuer les différences sociales et économiques des parties en présence ».

Il a prôné des mesures qui répondent aux quatre questions fondamentales suscitées par le drame d'Outreau : « 1°) Comment favoriser l'ouverture de la Justice ? 2°) Comment mieux garantir les droits de la défense d'une personne mise en examen ? 3°) Comment faire pour que la détention provisoire ne soit pas la règle, mais l'exception ? 4°) Comment définir un régime de responsabilité des magistrats plus approprié ? »

Saluant le rôle indispensable de l'Ecole nationale de la Magistrature, il a annoncé avoir d'ores et déjà demandé au directeur de l'ENM de « développer les formations communes entre les magistrats et les avocats ; créer une direction d'études spécifiquement dédiée aux droits de la défense dans le cadre de laquelle interviendront plusieurs avocats ; créer un programme d'enseignement de psychologie ».

Il a en outre réaffirmé son souhait de renforcer les droits de la défense en donnant « de nouvelles garanties aux personnes placées en garde à vue » par des enregistrements audio-visuels systématiques ; en créant, sur une base départementale, des pôles de l'instruction qui permettraient de pallier la solitude du juge d'instruction ; en rendant « plus effectif le principe du contradictoire ».

Il a enfin exprimé sa volonté, d'une part, de « renforcer les garanties entourant le placement en détention provisoire », notamment par une limitation des critères de la détention provisoire ; d'autre part, de « rénover la responsabilité des magistrats », en particulier en confiant à un Conseil supérieur de la Magistrature composé majoritairement de non-magistrats le soin d'obliger un magistrat, si besoin était, à ne plus exercer ses fonctions qu'en collégialité.

M. **Pascal Clément** a ensuite répondu aux questions posées par MM. **Bertrand Collomb**, **Jean Foyer**, **Thierry de Montbrial**, **Jean-Claude Casanova**, **Alain Plantey**, **Charles Hargrove**, **François Terré**, **Jean Cluzel**, **Yvon Gattaz** et **Henri Amouroux**.

Nouveautés sur les sites de l'Académie

www.asmp.fr

- **Pascal Clément** : communication faite le lundi 12 juin devant l'Académie.
- **Alain Plantey** : « *Charles de Gaulle, Président du Conseil* ».
- **Yvon Gattaz** et **Jean Cluzel** : Discours prononcés le jeudi 30 septembre 1999, au Palais de Luxembourg, lors de la cérémonie de remise de la Grande Médaille d'Honneur du Sénat à **Raymond Triboulet**.

Nomination

- M. le Chancelier honoraire **Pierre Messmer** a été nommé Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération.

Dans la presse

- **Jacques de Larosière** : « « Faire avancer l'Europe des services financiers de détail », *Les Echos*, mercredi 7 juin.
- « Il y a plus de 20 ans, **Michel Crozier** notait déjà que "il est impossible et immoral de vouloir changer l'homme, mais il est possible de vouloir l'aider à se changer lui-même" », in "Du management de la ressource humaine dans les industries graphiques", *France Graphique*, n°261, 5 juin 2006.
- « Seul le sociologue **Michel Crozier** a contribué à l'élaboration d'une sociologie des organisations, mais en mettant l'accent sur les institutions publiques », in "Plaidoyer pour le gestionnaire psychologue", *Le Monde Economie*, jeudi 6 juin 2006.

Sur les ondes

- M. **Thierry de Montbrial** a été interviewé en direct, le jeudi 1^{er} juin par *BFM*, sur le geste de conciliation des USA envers l'Iran concernant le nucléaire.

A noter

- La cérémonie de remise du Prix **Edouard Bonnefous** 2005, décerné à M. François Ecalle pour son ouvrage intitulé *Maîtriser les finances publiques, pourquoi, comment ?* se tiendra le lundi 26 juin à 17h30 dans le salon Bonnefous, en présence de M. le Chancelier honoraire **Edouard Bonnefous** et du Bureau de l'Académie. M. **Raymond Barre** fera l'éloge du lauréat.

En bref

- Après 21 années de présidence du jury du prix Albert Londres, M. **Henri Amoureux** a décidé de quitter ses fonctions. Il reste cependant membre du jury et l'assemblée générale du jury, qui s'est tenue à Marseille le vendredi 19 mai, l'a élu président d'honneur.
- Le Président de la République de Géorgie, M. **Mikheil Saakashvili**, a été l'invité d'honneur lors d'un dîner organisé par l'Ifri, le lundi 29 mai, sous la présidence de M. **Thierry de Montbrial**.

A écouter cette semaine sur Canal Académie

« www.canalacademie.com »

En séance : M. **Renaud Denoix de Saint Marc** lit sa « Notice sur la vie et les travaux de Jacques Leprette ».

Un jour dans l'histoire : « L'œuvre de l'historien médiéviste Jacques Heers »

5 minutes de Clio : « Jacques Heers »

Le bibliologue : « Cervantes, un hidalgo désinvolte ».

Carrefour des arts : « Les passions de l'âme », exposition à Meaux, avec Jean-Pierre Changeux, membre de l'Académie des sciences.

Eclairage : « L'animal médecin », interview de Charles Pilet, vétérinaire et membre de l'Académie des sciences, et le point de vue de Jacques-Louis Binet, Secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine.

Au fil des pages : Jane Conroy, lauréate du Grand Prix de la Francophonie 2005 de l'Académie française, est interviewée par Elisabeth Antébi.

Partager le savoir : « Le nouveau droit international », avec Jean-Paul Pancraccio, juriste, contrôleur adjoint des armées de réserve, invité par Françoise Thibaut.

Les mots des religions : « Le mot "paix" » avec le rabbin Haïm Korsia.

Point de mire : « L'Académie internationale d'histoire des sciences », avec Emmanuel Poulle et Robert Halleux, invités par Marianne Durand Lacaze.

Chroniques : « Le risque est capital », par Philippe Jurgensen.